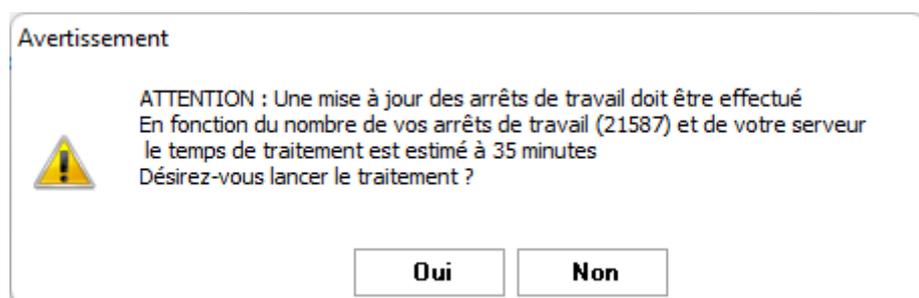


# Gestion des AT

## Temps de chargement et mise à jour

Le temps de chargement des arrêts de travail a été amélioré. Mais pour cela, le programme a besoin de réaliser une mise à jour qui en fonction du nombre d'arrêts peut s'avérer assez longue. Si le nombre d'arrêt est inférieur à 1000, le programme lance le traitement automatiquement. Sinon, un message d'alerte vous indique le temps estimé de traitement.



Si vous répondez non, l'écran se charge normalement et le message réapparaîtra au prochain lancement.

## Anomalies CPAM

Les CRM retournés par la CPAM peuvent avoir un statut OK et cependant un message d'anomalie.

Le programme a été modifié afin de permettre la visualisation directe de ce message dans la colonne info.

La présence d'un message ne signifie pas forcément que l'arrêt est incorrect. Il peut exister simplement pour indiquer que l'arrêt a été indemnisé. EIG n'est pas responsable des messages de la CPAM

Ces messages n'apparaîtront pas tant que la mise à jour précédente n'a pas été effectuée

## Rappel des codes couleurs

Trois colonnes de pastilles sont affichées et peuvent être de quatre couleurs

Pastille grise

Non envoyé.

### Pastille verte

- La DSN certifiée conforme
- Le statut du CRM CPAM est Ok
- L'arrêt saisi en paye et envoyé en DSN

### Pastille jaune

La DSN est certifiée conforme cependant une anomalie rend impossible la transmission de l'arrêt à la CPAM. Consulter l'intégralité du message jusqu'en bas du CRM

Pour les autres colonnes cette couleur n'existe pas

### Pastille bleue

La DSN est envoyée et en attente de validation

## Création des AT

Il peut arriver qu'une absence ne soit connue qu'après la clôture de la paye.

Dans ce cas, il n'est pas possible de décloturer le contrat pour créer l'arrêt de travail.

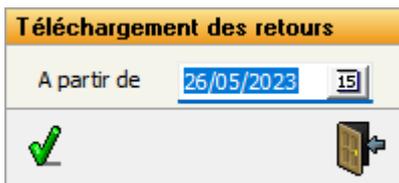
Il n'était pas non plus possible de créer un arrêt de travail pour les contrats clos. Ce contrôle a été levé, il est désormais possible de créer un arrêt de travail pour les contrats clos depuis moins de deux mois.

## Retour de transmission

Le téléchargement des retours se fait toujours à partir de la dernière date de téléchargement. Cela permet d'éviter de télécharger plusieurs fois des CRM et ainsi gagner du temps.

Il arrive que le téléchargement des CRM ne s'effectue pas correctement pour certains arrêts sans pour autant remonter une erreur. De ce fait, le téléchargement suivant ne retélécharge pas ces CRM puisqu'ils ont été produit avant la dernière date de téléchargement. La conséquence est que les CRM sont en attente, et la pastille bleue reste bleue.

Pour corriger cela, il est maintenant possible lors du téléchargement des retours de choisir la date



Cela peut permettre de débloquer certains arrêts en attente de retour de CRM.

La période de rétention des CRM au niveau du SSI DSN est de trois mois, donc si le CRM a été produit avant, il ne sera pas possible de le récupérer.

Dans ce dernier cas, il sera possible de le passer en gestion manuelle afin de saisir une nouvelle date de fin prévisionnelle ou une date de reprise, ou un nouvel arrêt.

Sélectionner l'AT concerné puis cliquez sur le bouton Gestion manuelle

---

Revision #6

Created 26 May 2023 09:55:51 by Valéry HUMEZ

Updated 5 June 2023 16:28:50 by Valéry HUMEZ